



# Marigny Initiatives



NOVEMBRE 2013

Numéro 193

## Installation de **l'IDRIS à Marigny**

l'Institut Médico-Educatif IDRIS



"l'IDRIS-AAJD, Institut médico-éducatif de Développement et de Recherche en Inclusion Sociale, accueille les enfants en situation de handicap intellectuel de 6 à 16 ans à Marigny depuis le 4 novembre dernier."



Vue d'ensemble.

La salle de sport





La mairie de MARIGNY vous accueille :

du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

et le vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30

Tél : 02.33.55.15.26 - Fax : 02.33.55.33.76

e-mail : [mairie.marigny@wanadoo.fr](mailto:mairie.marigny@wanadoo.fr)

site : <http://www.mairie-marigny.com>



### Les permanences à la communauté de communes

Mission Locale : **le mardi de 9h à 12 h.**

Familles Rurales : **le mardi de 17h30 à 18h30.**

ACLAM : lundi 14h-16h, mardi et jeudi 10h-12h, 14h-16h.

CDRP : du mardi au vendredi 9h-12h 14h-17h

CLIC : 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> **mercredi du mois de 9h à 10h30.**

CLLAJ : 2<sup>ème</sup> **lundi du mois de 14 h à 17h.**

ADMR : mercredi de 10 h à 12h.

Assistante sociale : les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudis du mois de 9h **30 à 11 h 30, prendre RDV avec Mme Moinard - tél : 02.33.77.28.98.**

La communauté de communes vous accueille  
1 rue Auguste Eudeline :

les lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9 h 30 à 12 h **30 et le mardi de 14 h 30 à 17 h 30.**

Tél : 02.33.55.09.60 Fax : 02.33.55.69.80

Site internet : <http://www.12communes.com>

Gendarmerie 02.33.72.57.90

Rue du Général Huebner

ouverture au public : lundi 14h-19h, mardi 16h-18h, mercredi 8h-12h, jeudi 10h-12h, vendredi 14h-16h et samedi 14h-19h.

Maison de retraite 02.33.77.14.77

36 avenue du 13 juin 1944.

### Collecte des ordures ménagères, tri sélectif...

Vous avez reçu votre calendrier pour l'année 2013 (sinon demandez-le en mairie).

Respectez les dates de collecte et sortez vos sacs au plus tôt la veille. Ne pas plier les bouteilles plastiques.

Ne mettez pas de verre dans les sacs, des conteneurs sont à votre disposition à la déchetterie.

Ne rien déposer à côté des conteneurs.

### Déchetterie

Route de St Sauveur Lendelin

Ouverture : lundi, mercredi et samedi de 9h à **12h et 14h à 18h.**



### Les permanences à la mairie

Conseiller Général, Mr Gilles Quinquenel : le lundi de **18 h à 19 h.**

Service de l'eau et de l'assainissement :  
Pour le branchement : contacter la mairie.

Pour le compteur : Saur France

Service clientèle : 02.50.72.40.00

Dépannage : 02.50.72.40.09

S. S. I. A. D service réservé aux personnes âgées dépendantes sur prescription médicale.

22A rue du 13 juin 1944 02.33.72.27.61

Permanence le mercredi de 10h à 11h30

Trésorerie 02.33.55.15.10

34 avenue du 13 juin 1944

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h.

Relais assistantes maternelles "les Lucioles" 02.33.05.23.84 9bis rue des Sports-**pôle** enfance Mardi et jeudi de 13h15 à 17h00

La Poste 02.33.77.55.00

14 rue du 8 mai 1945

du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à **17 h 30 et le samedi de 9 h à 12 h 30.**

Levée du courrier à 15 h 30.

Bibliothèque : 02.33.56.81.29

Lundi de 16h45 à 17h45, Mercredi de 10h30 à 12 h et de 14h à 17h, Vendredi de 16h45 à 17h45, Samedi de 10h30 à 12h / Vacances scolaires + juillet et août : Mercredi de 10h 30 à 12h, Samedi de 10h30 à 12h.

\*Maison des jeunes rue des Alleux

Mercredi et samedi de 14 h à 18h.

Ouvert pendant les petites vacances scolaires.

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 novembre 2013



## ACHAT DE PARCELLES RUE JACQUES BAINVILLE.

Le 5 mars 2013, Madame Lechevallier proposait à la commune d'acquérir les parcelles sises au carrefour de la rue Jacques Bainville et avenue du 13 juin 1944, lui appartenant.

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que l'acquisition des parcelles de terrain permettrait d'envisager la démolition du bâtiment menaçant ruine et éventuellement de permettre l'implantation d'un nouveau commerce dans le bourg.

Suite à l'estimation du bien réalisée par le service des Domaines le 4 avril 2013 à la somme de 49 000 € pour un terrain nu et libre, le conseil autorise Monsieur le Maire à accepter l'offre de vente de Madame Lechevallier pour un montant de 49 000 €, les frais de démolition restant à la charge de la commune.

L'an deux mille treize, le treize novembre à 20h30, les membres du Conseil municipal de la commune de Mariigny se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présents : BRIGNOT Bernard, HEROUARD Yves, OZOUF Didier, LEMAZURIER Fabrice, FAUVEL Véronique, GENET Philippe, ROBIOLLE Daniel, TURGIS Pierre, HOMMET Bernadette, LEGRAVEREND Jean-Claude, SIMON Bernard, HELAINE Stéphane, MONTAGNE Noël, GARDIE Madeleine, BESSON Huguette.

Absents excusés :

BOUCHER Patrice, HEUGUET Cédric.

Secrétaire de séance :

Bernard SIMON.



## COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MARIGNY :

### Modification des statuts en vue de la future communauté d'agglomération « Saint-Lô Agglo ».

Le Maire fait part au conseil municipal que la Communauté de Communes de Marigny, lors de son A.G. du 30 septembre dernier a voté la modification de ses statuts en vue de les harmoniser dans le cadre de la future communauté d'agglomération « Saint-Lô agglo ».

Après lecture des nouveaux statuts de la communauté de communes de Marigny, le Maire demande à son conseil de délibérer.

**Le conseil municipal, à l'unanimité des présents, approuve les nouveaux statuts de la Communauté de Communes de Marigny joints à la présente délibération.**

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION « SAINT-LO AGGLO » :

### Désignation de 3 délégués à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014 jusqu'au renouvellement général des conseils municipaux.

Il convient de désigner trois délégués titulaires, le conseil municipal doit procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection des délégués :

M. BRIGNOT Bernard, M. LEMAZURIER Fabrice et Mme FAUVEL Véronique ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés délégués titulaires.



### Plan Départemental DES Itinéraires de Promenade et de Randonnée : ajout de la ceinture verte.

Vu la délibération du conseil municipal du 8 octobre 2003 approuvant l'inscription de chemins au P.D.I.P.R, il convient d'ajouter l'inscription des chemins formant la ceinture verte. Le conseil municipal, après en avoir délibéré donne son accord.

## GALA DE BOXE DU 1<sup>ER</sup> JUIN 2013 :

### demande de subvention.

Suite à l'organisation du gala de boxe du 1<sup>er</sup> juin 2013 à Marigny, le boxing club saint-lois sollicite l'octroi d'une subvention de 2 000 €.

**Le conseil municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, autorise l'octroi de la subvention.**





## QUESTIONS DIVERSES :

### Club de Tennis :

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Madame Dudouit, Présidente du club de Tennis. Elle sollicite la pose d'enrobé devant le club house et sur le côté de la salle de tennis ainsi que l'achat de 8 bancs. Le conseil municipal émet un avis favorable.

Il félicite l'équipe des 11/12 ans garçons et l'équipe fanion senior pour leur titre de vice-champions de la Manche. L'assemblée générale aura lieu le 22 novembre à 20h30 au club de tennis.

### Place de stationnement dans le bourg :

Une réflexion est en cours pour l'aménagement d'une place de parking pour personnes à mobilité réduite devant la mairie.



### Equipement des services techniques

Dans un souci de réorganisation des services techniques, il y a lieu de prévoir l'achat d'un taille haie, de deux débroussailleuses pour un montant de 1 500 € et d'un camion benne. Le devis du garage de la Chenée est retenu pour un montant 15 700 €.

### **70ème anniversaire de la Bataille de Normandie :**

Bernard Simon présente au conseil municipal son projet de film "Opération Cobra" sur la mémoire des événements qui ont marqué profondément le canton de Marigny.

La production est portée par "Arc-en-ciel productions" qui finance en partie le projet.

La communauté de commune de Marigny apportera son soutien à hauteur de 20 000 euros.

### Commission voirie :

Yves HEROUARD propose que la commission « voirie » se réunisse le 14 décembre à 9h30 pour évaluer sur le terrain les dégâts routiers suite aux dernières inondations.



Cette année, le recensement se déroule dans votre commune ! Il a lieu du 16 janvier au 15 février 2014. Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr. Voici toutes les informations pour mieux comprendre et pour bien vous faire recenser !

#### **Le recensement, c'est utile à tous**

Des résultats du recensement de la population découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

#### **Le recensement, c'est simple : pas besoin de vous déplacer**

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y résident. Cette année, 412 communes ont la possibilité de se faire recenser en ligne.

#### **Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées**

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel. Pour plus d'informations, consultez le site internet : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

# G.R.J.S DE L'OSIER

Le club de football du Groupement Rural de la Jeunesse sportive de l'Osier organise

## UN GRAND LOTO

Le vendredi 13 décembre 2013 à 20h30  
à la salle des fêtes de Marigny

1 800 € de lots

Bon d'achat de 200 €, 150 €, 100 €

Chèques carburant

Jambons fumés

Lot apéritif et d'autres lots

Restauration sur place

Animation  
Berna-

Ces pages sont réservées aux associations de Marigny afin qu'elles puissent donner des informations d'ordre pratique (renseignement, célébrations, inscriptions, invitations...)

Réservations

02.33.71.17.50

06.52.77.81.33

## ECOLE DE MUSIQUE « CANISY-MARIGNY »

La chorale de Canisy-Marigny et l'ensemble instrumental Briovère donneront leur **concert de fin d'année** le samedi 14 décembre 2013 à 20h30 en l'église de Canisy.

## ANCIENS COMBATTANTS DE MARIGNY

Les Anciens Combattants de Marigny organisent

### UN LOTO DE NOËL

Le mercredi 18 décembre 2013 à 14h

à la salle des fêtes de Marigny

LOTS

Bon d'achat de 250 €, 150 €, 100 €

6 bouteilles de champagne

Tablette tactile

Et de nombreux autres lots de valeurs.

Réservations

Sandrine 06.84.41.89.27

Fabien 06.98.98.26.32

Ou au 02.33.55.15.36

Buvette et restauration sur place.



# REVEILLON DE LA SAINT SYLVESTRE

Le comité des fêtes organise son traditionnel  
réveillon de la Saint-Sylvestre  
**le mardi 31 décembre**  
à la salle des fêtes de Marigny.

Animation :  
Assurée par  
Normandie  
Production

Tarifs :  
72 € / adulte et  
27 € / enfant.

Réservations :  
JL Leconte  
Président  
06.75.34.18.66

## MENU

*Cocktail de bienvenue et ses toasts chauds*

*Foie gras de canard maison, confiture d'oignons et brioche aux  
noix*

*Cassolette feuilletée d'écrevisses sauce Nantua*

*Sorbet aux pommes*

*Caille farcie périgourdine sur son nid de pomme de terre  
et poêlée de légumes-champignons*

*Salade fromage*

*Desserts*

*Café, champagne, clémentine, soupe à l'oignon, cotillons.*



## QUINZAINE COMMERCIALE

La quinzaine commerciale aura lieu du  
du mercredi 11 décembre 2013 au mercredi 2 janvier 2014  
chez tous les commerçants de l'Union des Commerçants et Artisans de Marigny.

plusieurs chèques  
**cadeaux d'une va-**  
leur totale  
de plus de  
4500€



Le tirage aura lieu  
le vendredi 3 janvier 2014  
à 20H30 dans la salle des  
fêtes de MARIGNY

La remise des lots aura lieu le mercredi 15 janvier 2014 à 20h30 à la salle des fêtes.

(Les personnes présentes au tirage au sort auront une chance supplémentaire  
de remporter un cadeau grâce à la tombola de la soirée).





## ASSOCIATION DES PARENTS **D'ELEVES DE L'ECOLE JULEIN BODIN**

Le bureau de l'APE a été renouvelé lors de l'assemblée générale du 1<sup>er</sup> octobre 2013, ont été élus :

- Président : Cédric DOLOUE
- Vice président : Baptiste LELONG
- Trésorière : Mickaëlle BURNOUF
- Secrétaires : Sabrina GUERLIN  
Brice LAVARENNE



L'APE attire votre attention sur le besoin de recruter de nouveaux bénévoles pour assurer le bon déroulement des manifestations prévues (vente de croissants, soirée dansante, apéro concert, etc...)

Pour plus de renseignements, vous pouvez nous contacter :  
par téléphone : 02 33 56 03 52 ou par mail : [bricelavarenne@yahoo.fr](mailto:bricelavarenne@yahoo.fr)

Merci de votre participation, L'Association des Parents d'Élèves



## **MARIGNY JE T'AIME**

L'association organise  
une soirée choucroute



le samedi 25 janvier 2014  
À la salle des fêtes de Marigny

Animation assurée par Jean-Pierre et Tina

*Pour tout renseignement, et réservations :*  
06.37.03.18.98

